

Baromètre mensuel de la sécurité routière

Avril

ATTENTION: les valeurs mentionnées dans ce suivi mensuel sont issues des remontées rapides des forces de sécurité intérieure

L'ACCIDENTALITÉ - BILAN MENSUEL AVRIL 2024

	Données mensuelles avril									
	2024	2023	2022	Moyenne 2017-2019	2024/2023		2024/2022		2024/Moyenne 2017-2019	
					Écart	Tendance	Écart	Tendance	Écart	Tendance
Accidents	19	27	27	35	- 8	- 30%	- 8	- 30%	- 16	- 46%
Tués	1	1	2	5	0	0	- 1	- 50%	- 4	- 400%
Blessés	22	39	35	44	- 17	- 41%	- 13	- 59%	- 22	- 50%

Principales tendances du mois d'avril 2024 :

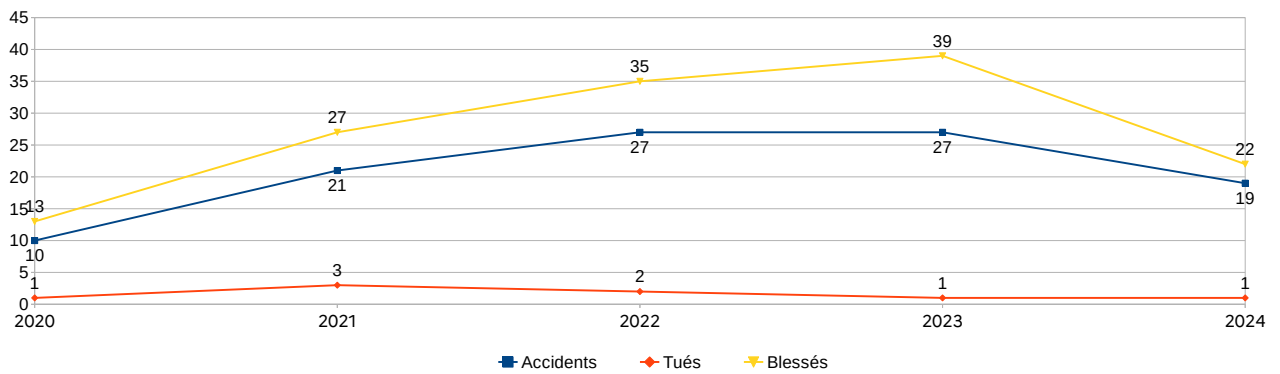
Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de sécurité intérieure s'établit à **19 accidents** en avril 2024, inférieur aux mois d'avril 2022 et 2023, ainsi qu'à la moyenne de 2017 à 2019.

1 personne est décédée en Moselle en avril 2024, un chiffre équivalent au mois d'avril 2023 mais en baisse par rapport au mois d'avril 2022 et à la moyenne des mois d'avril de 2017 à 2019.

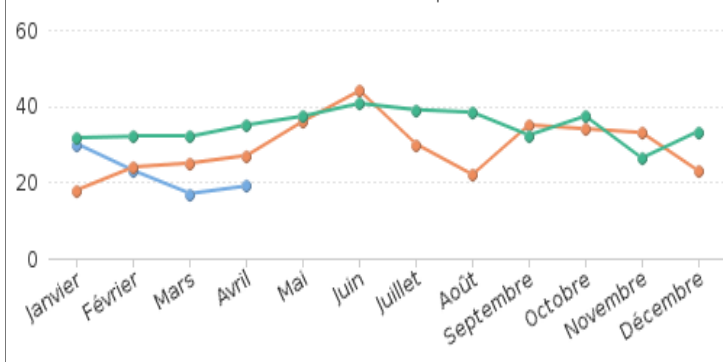
22 blessés ont été enregistrés en avril 2024, soit un résultat en baisse par rapport aux mois d'avril 2023 et 2022, ainsi qu'à la moyenne de 2017 à 2019.

Tous les indicateurs d'accidentalité sont donc en baisse en avril 2024.

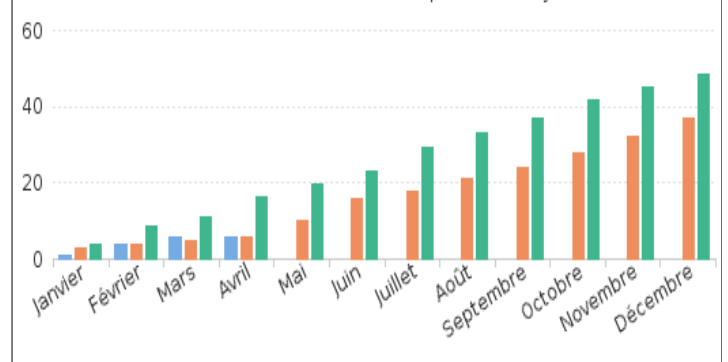
Evolution des ATB d'avril sur les 5 dernières années



Nombre d'accidents par mois



Cumul du nombre de tués depuis le 1er janvier



L'ACCIDENTOLOGIE – ANALYSE DES ACCIDENTS MORTELS

Répartition des personnes tuées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Avril 2024	0	0	0	0	1
Cumul 2024	3	0	2	1	1

Répartition des personnes tuées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Avril 2024	1	0	0
Cumul 2024	1	6	0

Répartition des personnes tuées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Avril 2023	0	0	1	0	0
Cumul 2023	0	0	6	0	0

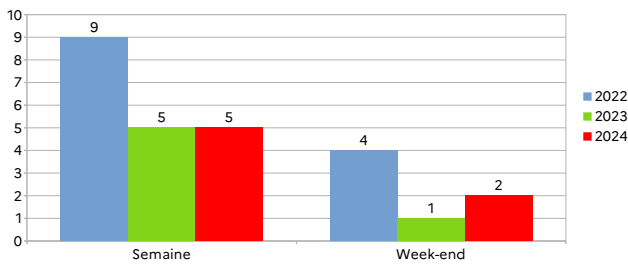
Répartition des personnes tuées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Avril 2023	0	1	0
Cumul 2023	1	5	0

Répartition des personnes tuées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Avril 2022	0	0	1	0	1
Cumul 2022	4	2	5	1	1

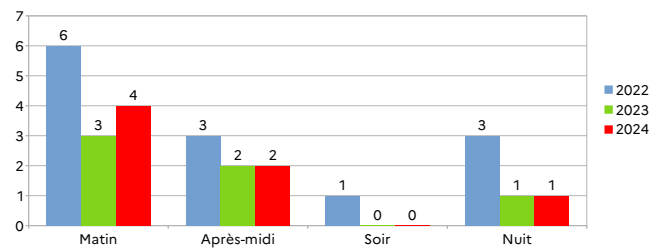
Répartition des personnes tuées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Avril 2022	1	1	0
Cumul 2022	2	8	3

L'ACCIDENTOLOGIE – LES TUES DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

Comparaison des cumuls d'avril 2022, 2023 et 2024

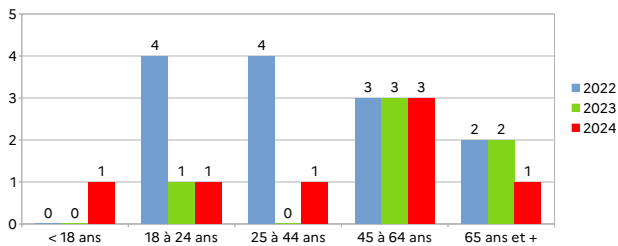


Répartition par tranche horaire



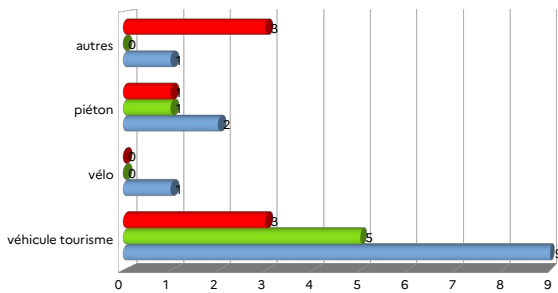
Une proportion importante d'accidents mortels survient en semaine, le matin.

Répartition des tués par tranche d'âge



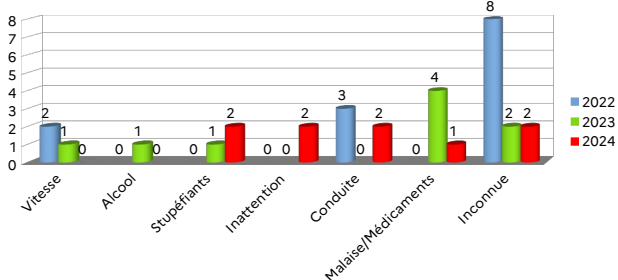
La tranche d'âge 45/64 ans est, en 2024, la plus impactée par la mortalité routière.

Répartition par catégorie d'utilisateur



3 occupants de véhicules de tourisme ont trouvé la mort sur les routes de Moselle depuis le début de l'année 2024 : 2 conducteurs et un passager. 3 autres tués étaient à bord d'un autre véhicule (trottinette par exemple) ; 1 tué était piéton.

Causes des accidents mortels d'avril 2022, 2023 et 2024



ATTENTION : pour une personne tuée, il peut y avoir plusieurs causes d'accidents

Concernant les accidents mortels dont les causes sont déjà connues à ce stade de l'enquête, les erreurs de conduite (changement de file, dépassement dangereux, etc.), l'inattention et la conduite sous stupéfiants sont les principales causes d'accidents mortels.

L'ACCIDENTOLOGIE – LES BLESSES GRAVES (HOSPITALISÉES PENDANT PLUS DE 24 HEURES)

Répartition des personnes blessées hospitalisées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Avril 2024	0	2	8	1	1
Cumul 2024	10	4	34	1	10

Répartition des personnes blessées hospitalisées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Avril 2024	4	8	0
Cumul 2024	16	40	3

Répartition des personnes blessées hospitalisées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Avril 2023	1	3	4	1	5
Cumul 2023	5	3	24	3	11

Répartition des personnes blessées hospitalisées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Avril 2023	6	7	1
Cumul 2023	22	21	3

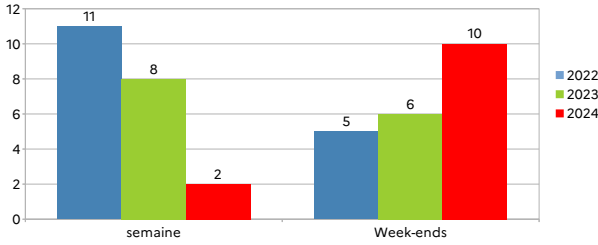
Répartition des personnes blessées hospitalisées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Avril 2022	1	1	7	0	7
Cumul 2022	9	1	39	5	20

Répartition des personnes blessées hospitalisées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Avril 2022	4	10	2
Cumul 2022	24	48	2

- en avril 2024, 12 accidents ont fait 12 blessés graves ;
- en avril 2023, on dénombrait 14 accidents et 14 blessés graves ;
- en avril 2022, 15 accidents ont provoqué 16 blessés graves.

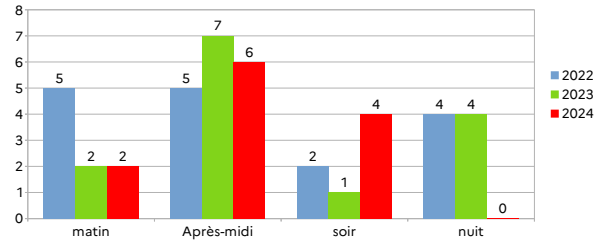
L'ACCIDENTOLOGIE – ANALYSE DES ACCIDENTS AYANT FAIT DES BLESSES GRAVES EN MARS 2022, 2023 ET 2024

Comparaison blessés graves avril 2022, 2023 et 2024

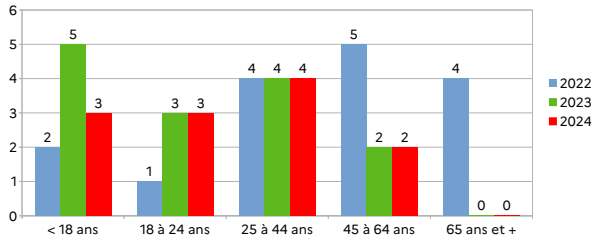


En 2022 et 2023, la majorité des accidents causant des blessés graves a eu lieu en semaine. La tendance s'inverse en 2024. La partie de la journée la plus accidentogène reste l'après-midi (entre 12h et 18h), bien qu'en avril 2024, une proportion importante d'accidents a eu lieu en soirée (soit de 18h à 22h).

Répartition par tranches horaires

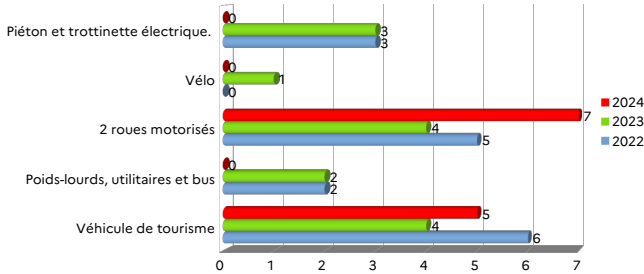


Répartition par tranche d'âge des blessés graves



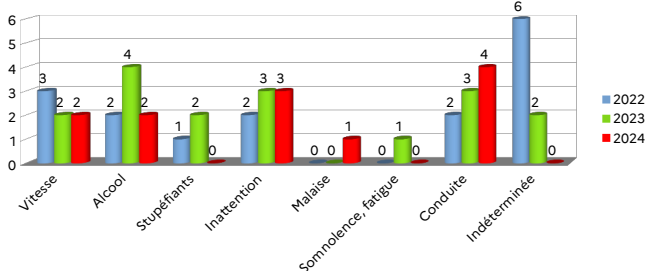
En 2024, la majorité des blessés graves avaient entre 25 et 44 ans.

Répartition par catégorie d'utilisateur

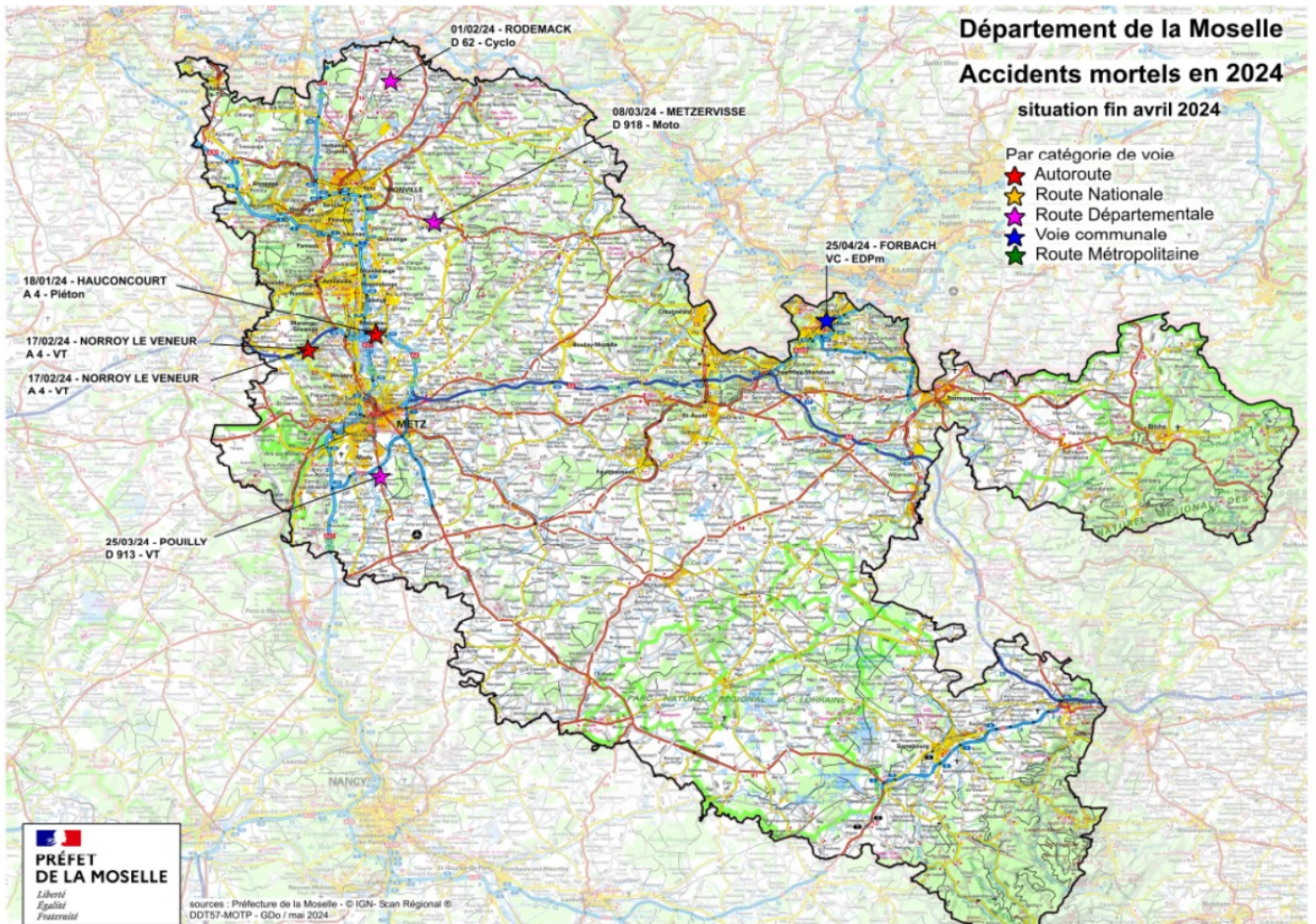


En avril 2024, les usagers de deux-roues motorisés représentent la majeure partie des blessés graves.

Causes des accidents ayant fait des blessés graves en avril 2022, 2023 et 2024



En 2024, les principaux facteurs d'accidents graves connus sont les erreurs de conduite (changement de file, refus de priorité, dépassement dangereux, non-respect des distances de sécurité, etc.).




Légende : Date de l'évènement – Lieu d de l'évènement
Axe routier de l'évènement – Type d'usager

Ouverture du téléservice « Verif.permis de conduire.fr »

Ce téléservice permet aux employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises de savoir si leurs employés ont un permis de conduire valide.

Désormais, en se rendant sur le site internet : <https://www.verif.permisdeconduire.gouv.fr>, les employeurs peuvent connaître la validité ou l'invalidité du permis de conduire de leurs employés affectés à la conduite, c'est-à-dire : l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire (valide, invalide, suspendu) ainsi que la présence d'éventuelles conditions restrictives (par exemple : conduite de nuit interdite). Ces employeurs n'ont toutefois pas accès au solde de points du permis de conduire de ces collaborateurs.



Vérif Permis c'est ...

- Vérifier la validité du permis de conduire de vos conducteurs salariés en interrogeant directement le **Système National des Permis de Conduire (SNPC)**
- Recevoir immédiatement une **attestation certifiée** comme preuve de vérification
- Pour toutes les **entreprises de transport public** de marchandises ou de voyageurs

[Créer mon compte maintenant](#)

ACTIONS

LE SALON MOTO A SAINT-AVOLD



Le salon de la moto, organisé par MC Cow Riders, s'est tenu les 13 et 14 avril 2024 à Saint-Avold. A cette occasion, la CRS autoroutière et l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) de la gendarmerie de la Moselle étaient aux côtés des IDSR (Intervenants Départementaux de Sécurité Routière) sur le stand financé par le pôle sécurité routière de la préfecture de la Moselle.

Des échanges avec le public ont permis de mettre en lumière les différentes missions des motocyclistes de la CRS et de l'EDSR, et de rappeler les règles et les dangers inhérents à la conduite des deux-roues motorisés (2RM). En particulier, des rappels étaient faits sur l'importance des équipements de sécurité, alors que les beaux jours voient augmenter le trafic des deux-roues motorisés (un rappel des équipements nécessaires figure dans le précédent baromètre).

Au plan national, la mortalité moyenne des motards est trois fois plus élevée en été qu'en hiver.

En Moselle, les accidents corporels impactant les deux-roues motorisés augmentent, chaque année, dès le mois de mars. En 2023, dans notre département, 80 accidents impliquaient des 2RM. Ces accidents ont provoqué 3 morts et 95 blessés, dont 59 blessés hospitalisés.

« CAFE KLATSCH » A MARLY

Aujourd'hui en France, malgré les débats actuels, aucune loi ne prévoit d'évaluer l'aptitude à la conduite des seniors. Pourtant, avec l'âge, les capacités évoluent sans que nous en ayons toujours conscience ni que nous sachions comment réagir. Ces éléments sont notamment abordés dans l'action mise en place par le pôle de la sécurité routière depuis plusieurs avec notamment l'intervention du Docteur Yves Conti, ancien médecin du travail. Aborder l'aptitude à la conduite est fondamentale d'autant que la loi du 28 mars 2022 renforce le fait que le conducteur d'un véhicule est responsable de sa conduite.

Au-delà de la capacité à conduire, les connaissances requises pour conduire ont également évolué. En effet, si en 1893 le préfet de Paris décide d'instaurer un examen obligatoire pour circuler dans la capitale, l'élève (uniquement un homme de plus de 21 ans) qui pouvait démarrer, se diriger et s'arrêter, tout en ayant quelques notions de dépannage, se voyait remettre alors un certificat de capacité. Aujourd'hui, avoir le permis, c'est maîtriser une signalisation horizontale et verticale, plus de panneaux, mais également davantage d'usagers sur la route, tant en nombre qu'en type d'usager (vélo, trottinette, etc.). L'actualisation de ces connaissances est assurée par le gendarme Michaël Muller de la gendarmerie (BMO d'Hayange).



Le 4 avril, à la demande de la mairie de Marly, des seniors ont été conviés à l'action de sensibilisation « café klatsch » dédié à la sécurité routière.

Cette action se veut d'être, pendant deux heures, un moment d'échange, de prise de conscience mais également d'actualisation des connaissances.

Un café klatsch dédié aux seniors sur la thématique de la sécurité routière est organisé chaque mois par la préfecture de la Moselle dans les communes demandeuses.



Café Klatsch – actualisation du code de la route



SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE
ENSEMBLE

